

FORMATION PHONEGAP, CRÉER UNE APPLICATION MOBILE

Cette formation PhoneGap sur 3 jours a pour objectif premier de vous permettre de maîtriser le développement de sites Web mobiles avec PhoneGap. Ce framework permet la conversion de sites Internet en applications hybrides compatibles avec les principales plateformes du marché. Au terme de cette formation qui allie la théorie à la pratique - sous forme de travaux pratiques de fin de modules - vous serez apte à lancer une application Web complète sur les différentes plateformes disponibles

PROGRAMME

1/ Programme détaillé de la première journée de formation

2/ Débuter avec le développement mobile

- Présentation de l'historique et des évolutions
- Visualiser les différents réseaux et infrastructures
- Connaître les nouveaux usages
- Visualiser différents scénarios de déploiement
- Réaliser des applications mobiles Web avec jQuery Mobile

3/ Connaître les principes fondamentaux de jQuery

- Visualiser les différents concepts
- Connaître les méthodes utilitaires
- Connaître les sélecteurs
- Document Object Model : appréhender les DOM
- Savoir gérer les événements

4/ Être capable d'installer jQuery Mobile

- Procéder à l'installation de jQuery Mobile
- Connaître les différents attributs HTML employés par jQuery Mobile

5/ Savoir gérer les fenêtres avec jQuery Mobile

- Gérer une seule fenêtre
- Savoir passer d'une fenêtre à une autre
- Mettre en place des transitions entre les fenêtres
- Gestion de fenêtres superposées
- Savoir manipuler les thèmes CSS

6/ Être capable de gérer des listes sous JQuery

- Gérer une liste simple
- Savoir gérer une liste non numérotée contenant des liens
- Gérer une liste numérotée contenant des liens
- Comprendre l'insertion de séparateurs dans des listes
- Savoir effectuer une recherche dans une liste
- Savoir afficher un compteur au sein d'un élément de liste
- Insérer des images dans les éléments d'une liste
- Se servir des thèmes CSS

PRIX (INTER-ENTREPRISE) : 1645 euros

3 jours

←→ PNG1

Vous souhaitez organiser cette formation dans vos locaux ?

**Demandez Houily au
01 42 62 91 86**

OBJECTIFS

- Visualiser les caractéristiques et les enjeux du framework PhoneGap Cordova
- Comprendre les apports et enjeux du framework mobile JavaScript jQuery Mobile,
- Être capable d'utiliser le moteur de conversion natif de PhoneGap Cordova

PRE-REQUIS

- Posséder des connaissances en JavaScript, jQuery, Html et CSS
- Avoir des connaissances en Query
- Posséder des connaissances Html et CSS

PUBLIC CONCERNE

- Chef de projet
- Développeur

DATES INTER-ENTREPRISES

A distance

15/02/2021, 14/06/2021, 25/10/2021,

Paris

15/02/2021, 14/06/2021, 25/10/2021,

Si vous souhaitez organiser cette formation a une autre date contactez-nous.

NOUS CONTACTER

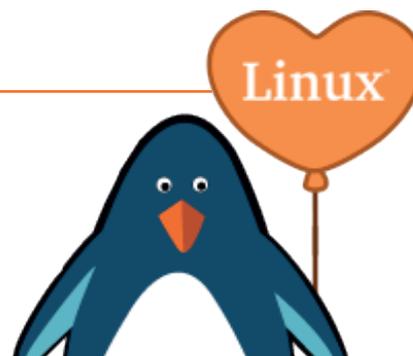
AGORATIC

21 rue Louise Weiss
75013 Paris

Tel : 01 84 17 44 76

Tel : 01 42 62 91 86

www.openska.com



7/ Programme détaillé de la deuxième journée de formation

8/ Savoir gérer les boutons sous jQuery Mobile

- Être capable de définir un bouton
- Savoir attribuer une icône à un bouton
- Paramétrer la largeur d'un bouton
- Savoir Juxtaposer des boutons verticalement
- Savoir Juxtaposer des boutons horizontalement
- Maîtriser la personnalisation des boutons
- Savoir se servir des thèmes CSS

9/ Être capable de gérer des données sous forme de tables

- Gérer un tableau sur plusieurs colonnes
- Introduire plusieurs lignes dans un tableau
- Intégrer des boutons dans des tableaux
- Maîtriser la personnalisation des tableaux
- Appliquer les thèmes CSS

10/ Connaître les différents éléments d'un formulaires

- Manipuler les champs de saisie
- Utiliser les listes de sélection
- Mettre en place des cases à cocher
- Insérer des boutons radio
- Introduire des interrupteurs
- Appréhender les sliders
- Intégrer les thèmes CSS

11/ Appliquer les thèmes CSS

- Utiliser les barres d'outils header et footer
- Se servir des barres d'outils de type fixe
- La gestion de fenêtres en mode fullscreen
- Se servir des barres de navigation

12/ Appréhender l'ensemble des conventions de jQuery Mobile

- Démarrer jQuery Mobile et établir les paramètres de base
- Connaître et utiliser les différentes options de configuration
- Savoir utiliser les namespaces
- Appréhender le concept des évènements virtuels

13/ Programme détaillé de la troisième journée de formation

14/ Débuter avec les projets PhoneGap

- Introduction au concept et principes de mise en place
- Connaître les caractéristiques des différentes plateformes (Android, BlackBerry, IOS)
- Visualiser l'architecture des applications selon la plateforme
- Savoir installer PhoneGap avec IOS et Android
- Mise en pratique : réalisation d'un projet PhoneGap

15/ Déploiement de PhoneGap

- Connaître les grands principes de la mise en place
- Accéder aux dispositifs hardware natifs (photo, vidéo, accéléromètre, GPS, magnéto...)
- Savoir se servir des services natifs (mail, photo, carnet d'adresse, SMS...)
- Réalisation d'un plugin PhoneGap
- Savoir développer avec les SDK IOS et Android
- Être capable d'optimiser la gestion des tests
- Maîtriser les aspects administratifs
- Mise en pratique

16/ Faire migrer un site web vers le mobile

- Connaître les limites imposées par les navigateurs sur plateformes mobiles
- Connaître les clés et étapes de la réalisation d'une application Web Mobile
- Déployer son application dans le Market place et l'App Store
- Mise en pratique

17/ Réalisation de travaux pratiques

- Conception d'une application complète pour mobile à l'aide de jQuery Mobile et PhoneGap en utilisant les environnements de IOS Apple et de Google Android

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTES

En préambule notez que pour tout ce qui attrait à de la formation la marque AGORATIC appartient à la société Openska.

PRESTATION DE SERVICES

Dans le cas d'une formation sur site, et à défaut de convention particulière, la société Openska n'est pas tenue d'effectuer l'installation des produits. En cas de demande de la part du client, ces prestations seront facturées au tarif journalier de formation en vigueur à la date de la commande.

PRIX ET CONDITIONS DE PAIEMENT

Nos prix sont établis hors taxes. La facture est adressée au client après exécution de la prestation.

Celle-ci peut être adressée directement à un organisme de gestion de ses fonds de formation sous réserve qu'un bon de commande de la part de cet organisme soit adressé à Openska au moins deux semaines avant le début de la prestation. Cette disposition ne dispense pas le client d'adresser un bon de commande à Openska. En cas de non règlement par l'organisme de gestion des fonds de formation du client, quelle qu'en soit la cause, la facture devient exigible auprès du client. Tout stage commencé est considéré comme dû dans son intégralité.

RÈGLEMENT

Le règlement des factures peut s'effectuer :

- par chèque
- par virement bancaire :

HSCBC France
Établissement 30056
Code guichet 00915
Compte 09150035179
Clé 60

en indiquant le numéro de(s) facture(s).

Les factures sont payables à réception, net sauf autre échéance indiquée sur la facture. Tout retard de paiement par rapport à cette échéance entraînera de plein droit : des frais financiers de 1,5% par mois au prorata temporis, l'application d'une clause pénale égale à 20% du prix de vente hors taxes, l'exigibilité immédiate des factures non échues.

Openska se réserve le droit de suspendre ou d'annuler les prestations en cours, sans pouvoir donner lieu à des dommages et intérêts pour le client. Tous droits et taxes applicables sont facturés en sus, conformément aux lois et règlements en vigueur. L'attestation de stage est jointe à la facture.

CONVENTION DE FORMATION

Une convention de formation standard peut être adressée sur simple demande de la part du client.

CONVOICATIONS

Openska ne peut être tenue responsable de la non réception de la convocation quels qu'en soient le ou les destinataires chez le client, notamment en cas d'absence du ou des stagiaires à la formation. Dans le doute, il appartient au client de s'assurer de l'inscription de ses stagiaires et de leur présence à la formation.

ANNULATION, ABSENCE REPORT D'INSCRIPTION

Toute annulation d'inscription doit être signalée par téléphone et confirmée par écrit.

- Une annulation intervenant plus de deux semaines avant le début du stage ne donnera lieu à aucune facturation.
- Une annulation intervenant entre une et deux semaines avant le début du stage donne lieu à la facturation au Client de 50% du coût de la totalité du stage.
- Une annulation intervenant moins d'une semaine avant le début du stage donne lieu à la facturation de la totalité du coût du stage.

Un report intervenant moins de deux semaines avant le début du stage est considéré comme une annulation. En cas d'absence du stagiaire, la prestation commandée sera facturée en totalité.

ANNULATION D'UN STAGE

Openska se réserve la possibilité d'annuler tout stage interentreprises en cas de manque de participants, de problème d'approvisionnement de supports de stage ou de problème technique et ce sans aucun dédommagement. Dans ce cas, les stagiaires seront prévenus au moins une semaine avant le début du stage et leur inscription automatiquement reportée à la session suivante.

RESPONSABILITÉ

Sauf faute lourde, la société Openska limite sa responsabilité au montant des prestations fournies. Concernant le passage de tous les types de tests de certifications, la société Openska dégage toute responsabilité en cas de problème, notamment d'ordre technique.

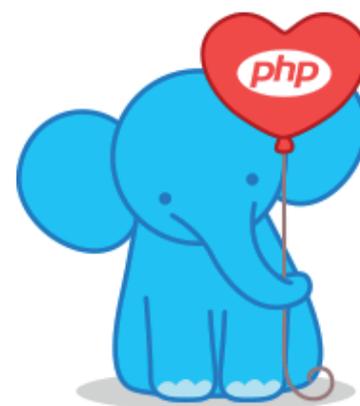
ATTRIBUTION DES COMPÉTENCES, LITIGES

L'élection de domicile est faite par Openska à son siège social. Les parties s'efforceront de résoudre à l'amiable tout différend susceptible d'intervenir entre elles à l'occasion de l'interprétation ou de l'exécution du contrat.

A défaut d'accord amiable, le différend sera soumis au Tribunal de Commerce de Paris, appliquant la loi française.

PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

L'utilisation des documents remis lors des stages est soumise aux articles 40 et 41 de la loi du 11 mars 1957. Aux termes de l'article 40 de la loi du 11 mars 1957 "toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou ses ayants-droit ou ayants-cause est illicite". L'article 41 de la même loi n'autorise que "les copies ou reproductions destinées à une utilisation collective" et "les analyses et courtes citations, sous réserve que soient indiqués clairement le nom de l'auteur et la source". Toute représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, ne respectant pas la législation en vigueur constituerait une contrefaçon sanctionnée par les articles 425 et 429 du Code Pénal. La responsabilité du client serait engagée si un usage non autorisé était fait de ces logiciels ou supports de stage. L'exportation de certains produits peut être soumise à des réglementations spécifiques françaises ainsi qu'à celles établies par le Département du Commerce des Etats-Unis. Toute exportation effectuée en violation de ces réglementations est interdite. Il appartient au client de se conformer à l'ensemble des réglementations applicables en ce domaine.



ORGANISME DE FORMATION RÉFÉRENCÉ SOUS LE NUMÉRO : 117 555 432 75